Intervention du Dr Ahmed Djoghlaf, Sous-secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, Tunis le 9 décembre 2006

Excellence Zine El Abidine Ben Ali
Président de la République de Tunisie
Mesdames et Messieurs

« Cultivez votre amour de la nature, car c'est la seule façon de mieux comprendre l'art » disait Vincent Van Gogh et je voudrais ajouter c'est aussi la seule façon de comprendre et préserver la Nature.

En effet, il existe un lien ombilical qui unit la diversité culturelle et la diversité biologique. Il existe donc un lien de cause à effet entre la perte de la diversité biologique et la perte des valeurs identitaires, y compris les civilisations entre elles.

David Crystal, un linguiste de renommée mondiale, aimait quant à lui dire que « le monde est une mosaïque de visions et chaque vision est capturée dans une langue. Chaque fois qu'une langue se perd, c'est une vision du monde qui disparaît ». Selon l'UNESCO, durant le siècle écoulé environ 600 langues ont disparu. On dénombre actuellement environ 6 700 langues. 40% d'entre elles sont aujourd'hui menacées d'extinction et plus de 90% risquent de disparaître d'ici la fin du siècle en cours. Ainsi, 90% des visions du monde sont menacées de disparition. L'érosion linguistique s'accompagne, en effet, d'une érosion de la diversité biologique dont elle en est souvent le reflet. Milan Kundera disait que « la culture c'est la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de pensée et de vivre ». L'érosion linguistique est donc un élément corrosif de la mémoire collective, de l'identité et de l'intégrité des communautés humaines, elle est aussi une manifestation de la perte de la diversité biologique

C'est pour cela que la Convention sur la diversité biologique accorde une importance à la relation entre la diversité biologique et la diversité culturelle avec un accent particulier sur les communautés autochtones et locales. C'est précisément afin de mettre en exergue la relation entre la diversité biologique et la diversité culturelle, qu'un musée Nature et Culture de la Convention, riche aujourd'hui d'une vingtaine de collections, a été institué au début de cette année.

C'est avec un sens profond de gratitude qu'il y a quelques jours la donation de Son Excellence le Président de la République de Tunisie a été inaugurée. La mosaïque, représentant avec beauté la richesse culturelle et naturelle exceptionnelles de la grande nation tunisienne, orne désormais le mur principal du musée « Nature et Culture » de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

La mosaïque se dresse à Montréal comme le miroir du riche patrimoine civilisationnel de votre grand pays et, comme le reflet fidèle de son histoire, plusieurs fois millénaires. Elle représente, en terre canadienne, la vitrine translucide d'une Tunisie nouvelle, résolument tendue vers le développement durable mais profondément ancrée dans ses valeurs ancestrales et solidement enracinée dans les principes fondateurs du respect de l'homme et de la nature qui constituent les marques distinctives des grandes nations de notre planète. Mais, ne représente-t-elle pas, surtout, l'image de tout ce que vous ne cessez, Excellence, d'apporter aux hommes et aux femmes de ce monde et à leurs civilisations en don de soit, et en engagement de votre part, pour les grandes questions qui préoccupent l'humanité, à savoir : plus d'équité et plus de justice, dans le sens d'une coopération solidaire basée sur le respect et la préservation des droits de tous les Hommes.

Cette mosaïque se distingue, donc, des autres pièces de collection reçues à ce jour par ce musée qui ambitionne d'amplifier la relation ombilicale qui unit l'homme et la nature, à travers l'art et la culture. Elle recèle donc une valeur inestimable en ce qu'elle indique l'exemple à suivre et à reproduire. Elle porte, aussi, témoignage de votre engagement indéfectible, Monsieur le Président, à la cause de la protection de la biodiversité, tant locale que globale.

Votre engagement pour la protection de la vie sur terre se trouve également reflété de manière éloquente dans la contribution que vous avez

bien voulu apporter à la revue « Gincana » de la Convention. Je tenais donc, Monsieur le Président, à vous en remercier chaleureusement. Je tenais aussi à vous féliciter pour votre initiative en vue de l'établissement d'une solidarité internationale pour la protection de la biodiversité.

En guise de reconnaissance de votre geste, d'une portée hautement significative, il me plaît de vous remettre le Trophée de la « protection de la vie sur terre » du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Je vous remercie de votre aimable attention.